Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 035-213501984-20260223-202602012-DE

COMMUNE DE MOULINS
(Ille et Vilaine)

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 FÉVRIER 2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
12	9	10
Date de la convocation		
13/02/2026		
AFFICHAGE/ PUBLICATION		
(en vertu de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)		
13/02/2026		
Votes		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

L'an deux mil vingt-six, le 19 février, le Conseil Municipal de la Commune de MOULINS s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Anne-Marie MORLIER, Maire.
Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes de synthèse ont été transmises par mail aux conseillers municipaux, le 13 février 2026.

Présents : Anne-Marie MORLIER, Gilbert GEORGEAULT, Laurence MORICE, Matthias de MAUROY, Stéphane LE CLINCHE, Isabelle LUCAS, Jérôme LE MEITOUR, Elodie RIGAUD/ALLAIN et Florian LE BOUCHER.

Absent excusé ayant donné procuration : Mr Gwendal LE GUENNEC a donné pouvoir à Mr Matthias de MAUROY.

Excusé : Aurélien LORIER

Absent non excusé : Michel MELOT

Secrétaire de séance : Laurence MORICE

2026-02-012 Attribution des subventions aux associations communales et d'intérêt général

La Commission de Finances du 4 février dernier *(Présents : Mme MORLIER Anne-Marie, Maire ; Mr Gilbert GEORGEAULT, 1er adjoint ; Mme Laurence MORICE, 2ème adjointe, Mr Jérôme LE MEITOUR, conseiller municipal, Mr Florian LE BOUCHER, conseiller municipal – Absent : Mr Aurélien LORIER)* a donné un avis favorable aux demandes de subventions des associations communales et d'intérêt général :

Demandeurs	Attribué en 2024	Attribué en 2025	Demande pour 2026	Montant proposé pour 2026	
CLIC La Roche aux fées	280 €	0,40/hab (280 €)	0,50/hab	0,40/hab 295.20 €	**pour : 10** **contre : 0** **abstention : 0**
Palets moulinois			Pas reçu de demande		
UNC MOULINS			Pas reçu de demande		
CLUB DES AINÉS	100 €	100 €	Ne sollicite pas de subvention		
RUE DES ARTS	4 000 € (dont 2 000 € pour les 20 ans)	2 000 €	2 000 €	2 000 €	**pour : 9** **contre : 1** **abstention : 0**
ESCM	3 300 €	2 000 €	3 300 €	3 300 €	**pour : 10** **contre : 0** **abstention : 0**

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 035-213501984-20260223-202602012-DE

Coopérative de l'école	200 €	200 €	reçu sans montant	200 €	pour : 10 contre : 0 abstention : 0
Association des parents d'élèves	Pas de demande	100 €	232 €	357 € (dont 125 € subvention exceptionnelle pour annonce Ouest-France)	**pour : 10** **contre : 0** **abstention 0**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, valident les subventions ci-dessus.

La secrétaire,
Laurence MORICE

La présente délibération est exécutoire
en raison du jour de réception en préfecture.

Le 23 février 2026
La Maire, Anne-Marie MORLIER

Mairie de Moulins
03000 Moulins